



Santé : agissons ensemble p.3



Cantines : il fait "bio" dans l'assiette p. 8



Un fonds ruralité pour financer un projet de votre commune p. 12



Souriez, votre commune est filmée ! p. 15



Mesdames, Messieurs,
Cher(e)s habitant(e)s de la
Communauté d'agglomération
de la Baie de Somme,

Alors qu'une nouvelle année
débute, permettez-moi de
vous adresser tous mes vœux
de réussite, de bonheur, de
sérénité et, surtout, de santé

pour 2025 au nom du conseil communautaire.

Comme vous le découvrirez dans le dossier de cette édition de votre "Baie de Somme agglo", nous avons tenu à faire de la santé l'une de nos priorités. S'il ne s'agit pas d'une compétence obligatoire de notre intercommunalité, nous considérons cependant qu'elle doit constituer un pilier de notre action.

Quelle que soit notre commune de résidence, nous sommes en effet tous concernés par les problématiques de santé, que ce soit pour nous directement ou pour nos proches.

Il s'agit par ailleurs d'une thématique particulièrement symbolique du rôle que peut remplir la Communauté d'agglomération au plus près des habitants. Le maillage territorial de l'offre de santé, dans le cadre d'un travail collaboratif avec nos différents partenaires, est en effet un des grands enjeux d'avenir.

Nous pouvons ainsi être fiers d'avoir rassemblé de nombreux acteurs du territoire, le 9 octobre dernier, pour la signature officielle de notre Contrat Local de Santé.

Comme chacun le sait, la santé est un combat de tous les jours, que ce soit sur le plan personnel ou pour la puissance publique.

Tous les maillons de la chaîne doivent être au rendez-vous si nous voulons répondre efficacement aux besoins et aux attentes de nos concitoyens dans ce domaine.

Je connais la mobilisation de nos équipes et je sais la passion qu'ils mettent dans leurs missions. Je sais également toute l'attention que portent mes collègues élus des 43 communes de la Communauté d'agglomération aux problématiques de santé publique.

Vous pouvez donc compter sur une belle mobilisation collective pour faire avancer les choses.

Si de beaux chantiers ont rythmé l'année écoulée, de nombreux autres nous attendent dans les mois à venir.

Quoi qu'il arrive, avec les élus qui m'entourent, les maires et élus municipaux de nos communes et avec nos agents communaux et intercommunaux, nous sommes pleinement engagés pour poursuivre le travail à votre service.

À toutes et tous, nous vous souhaitons une excellente année 2025 !

Vous souhaitant une agréable lecture,

Fidèlement,

Pascal DEMARTHE,

Maire d'Abbeville

Président de la Communauté d'agglomération

de la Baie de Somme,

Conseiller régional des Hauts-de-France

Contrat Local de Santé, c'est signé !

En octobre dernier, la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme et ses partenaires ont signé le troisième CLS. Il définit, sur une période de 4 ans, les objectifs qui contribueront à réduire les inégalités territoriales et sociales de santé et à la construction de parcours de santé adaptés au territoire. On fait le point en questions.



Pascal Demarthe (au centre) a signé le Contrat Local de Santé le 9 octobre dernier.

LE CONTRAT LOCAL C'EST QUOI ?

Il s'agit d'un dispositif qui vise à améliorer la santé des habitants. Il s'articule autour d'un contrat signé entre les acteurs du territoire, en l'occurrence la CABS et ses partenaires, avec les autorités sanitaires. Ce contrat permet de définir, en tenant compte des priorités du projet régional de santé, des actions de prévention et d'accompagnement adaptées aux besoins spécifiques de la population afin de réduire les inégalités et améliorer l'accès aux soins.

COMMENT IL S'ORGANISE ?

Un diagnostic de santé a permis de faire ressortir les principales caractéristiques socio-sanitaires du territoire, d'avoir des données précises sur le territoire de la CABS et de pouvoir le situer par rapport aux données départementales, régionales et nationales. De ce diagnostic 4 axes co-portés par les signataires du contrat ont émergé :

- Accompagner les publics dans une démarche de prévention

et de promotion de la santé,

- Promouvoir les comportements favorables à la santé pour les personnes vulnérables,
- Conforter, sur le territoire, la mobilisation autour de la santé mentale,
- Créer des conditions favorables pour encourager l'installation et le maintien des professionnels de santé.

Chaque axe se décline en objectifs et sous-objets.

LES SIGNATAIRES DU CLS

L'Agence régionale de santé Hauts-de-France, la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme, l'État, le Conseil départemental de la Somme, l'Éducation nationale, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Somme, le Centre Hospitalier d'Abbeville, la Caisse d'Allocations Familiales de la Somme.

Des actions en faveur de la santé des femmes

Le dépistage du cancer du sein chez la femme est une des grandes causes soutenue par la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme. Plusieurs actions d'envergure ont été déployées autour d'Octobre Rose sur l'ensemble du territoire communautaire. Retour sur ces actions, témoignages à l'appui.

RETOUR SUR OCTOBRE ROSE 2024

Informier sur le dépistage, échanger autour des idées reçues, orienter, fédérer autour d'actions solidaires... tels sont les objectifs de la programmation. Une communication qui touche largement la population, et qui se déploie grâce à de nombreux acteurs : élus, associations, bénévoles, entreprises, commerçants, professionnels de santé, agents des collectivités... Tout comme en 2023, **les 43 communes de la CABS ont participé et 112 actions ont eu lieu sur l'ensemble du territoire**. En tout, ce sont plus de 8 000 personnes qui ont été sensibilisées.

Danielle DUPUY,
Vice-Présidente en charge
de la petite enfance, des
solidarités et de la santé



"Pour améliorer la santé des femmes, il est essentiel de promouvoir l'égalité des sexes, d'assurer un accès équitable aux soins de santé et de répondre aux besoins spécifiques des femmes tout au long de leur vie. C'est ce vers quoi tendent les actions portées par la Communauté d'agglomération et ses partenaires. Le service Santé mobilise le réseau de partenaires sur l'ensemble du territoire et organise des programmations conséquentes comme celles d'Octobre Rose".



Monique SZABLOWSKI,
Adjointe au Maire de
Cayeux-sur-Mer en
charge du social

"Octobre Rose nous tient à cœur ! Nous sommes tous confrontés de près ou de loin à la maladie. Grâce à cette belle collaboration, nous pouvons proposer des activités variées et des interventions de professionnels de santé. Toutes ces activités favorisent les échanges, cela nous permet d'entendre les préoccupations des gens. L'essentiel, c'est de tendre la main".

UN ATELIER AUTOPALPATION À CAYEUX-SUR-MER

Une sage-femme de la PMI du Conseil départemental a sensibilisé les habitantes à l'autopalpation. Un geste simple à mettre en œuvre pour surveiller la santé de sa poitrine encore trop peu pratiqué. Elle a pu échanger, questionner sur la participation au dépistage et, au besoin, prescrire une mammographie en toute confidentialité dans le bus.



La CABS a réalisé en 2023, une vidéo sur le dépistage du cancer du sein, avec la participation d'habitantes du territoire. Pour la visionner : baiedesommeagglo.fr

LES ACTIONS À VENIR

- **En janvier** : campagne de dépistage du cancer du col de l'utérus avec des ateliers d'information et de sensibilisation au dépistage ainsi que des séances d'information sur l'intérêt de la vaccination anti-HPV (Papillomavirus humains) seront proposés. Le service Santé et ses partenaires viendront à votre rencontre. Retrouvez les événements sur baiedesommeagglo.fr
- **Mars Bleu** : promotion du dépistage du cancer colorectal. Le service Santé viendra à la rencontre de la population pour informer et orienter. Pour participer, veuillez consulter la programmation sur baiedesommeagglo.fr

Parler "santé" avec **les jeunes**

La santé des jeunes est un enjeu primordial pour la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme. Sur le territoire, de nombreuses actions sont mises en place pour promouvoir la santé et favoriser leur bien-être, tant au niveau physique que psychologique.



UN PARCOURS D'ÉDUCATION À LA SANTÉ DÈS LA MATERNELLE

En collaboration avec l'Éducation nationale, la CABS a mis en place un parcours d'éducation à la santé au sein des écoles, intégrant ainsi le continuum éducatif. Des actions de sensibilisation sont proposées aux écoles du territoire de l'agglomération, de la petite section de maternelle au CM2. Ces interventions visent à renforcer les connaissances des enfants sur différents thèmes : lavage des mains, l'hygiène bucco-dentaire, les accidents domestiques, l'alerte, l'hygiène corporelle, le sommeil, l'équilibre alimentaire, protéger ses sens, les conduites à risques. Pour l'année 2023-2024, ce sont 4115 élèves qui ont bénéficié de ces interventions. Des malles pédagogiques sont à disposition des enseignants qui souhaitent enrichir l'intervention.

PROMOUVOIR DES COMPORTEMENTS FAVORABLES À LA SANTÉ

L'éducation à la santé s'étend également aux collèves, en continuité du parcours mis en place dans les écoles. Chaque établissement élabore son programme. Pour l'année 2023-2024, 2417 collégiens ont bénéficié des interventions proposées par le service Santé de la CABS : petit déjeuner, puberté, contraception, prévention alcool, prévention SIDA,

sommeil. Ces actions visent à accompagner les jeunes dans leur développement personnel et renforcer leur capacité d'agir pour leur santé.

À LA RENCONTRE DES JEUNES EN DEHORS DU MILIEU SCOLAIRE

Sur des temps de loisirs, dans le cadre d'un projet dédié à la jeunesse notamment dans le cadre du PREST* ou encore au sein d'associations ou d'organismes de formation, le service santé va à la rencontre des jeunes. Ces actions renforcent celles des parcours santé dans les établissements scolaires. Elles visent à promouvoir les comportements favorables à la santé : alimentation équilibrée, activité physique, prévention des addictions... comme par exemple : l'animation sur la prévention solaire en août à Cayeux-sur-Mer, le rallye pédestre lors de la journée mondiale de la contraception en septembre, un atelier activité physique durant le mois sans tabac en novembre.

**Projet Éducatif Social Territorial*



Les jeunes en atelier sport lors du mois sans tabac.

Santé : agir ensemble !

Réduire les inégalités territoriales et sociales de santé est l'un des objectifs de ce Contrat Local de Santé (CLS). Pour y répondre, le service Santé de la Communauté d'agglomération et ses partenaires vont à la rencontre des élus et de la population pour entendre les besoins et proposer des actions de prévention et de sensibilisation.



Le CLS converge avec les priorités de toutes les démarches de contractualisation pilotées par la Communauté d'agglomération et notamment avec le nouveau Contrat de Ville d'Abbeville "Engagements Quartiers 2030" et le Projet Éducatif Social Territorial en faveur de la jeunesse.

AU SEIN DES QUARTIERS POLITIQUE DE LA VILLE

Les médiateurs du service Santé mènent un travail "d'aller vers" afin d'aider les habitants à reprendre un parcours de soins : lever les freins, aide administrative, accompagnement à la prise de rendez-vous. Ils proposent un accompagnement à l'examen gratuit de prévention en santé de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. Des actions de prévention sont mises en place en relais des campagnes nationales.

UN DIALOGUE RENFORCÉ AVEC LES HABITANTS ...

Depuis plusieurs années, une formation gratuite est proposée aux habitants afin qu'ils puissent délivrer des messages de prévention à leurs pairs.

Les Ambassadeurs santé ont pour mission de dialoguer avec les habitants sur la santé dans une approche informative et de

mettre en place des actions de prévention sur l'alimentation et les dépistages organisés des cancers.

... SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Le service Santé va vers les habitants des communes rurales, à l'occasion de distribution dans les banques alimentaires ou encore dans des structures d'accueil pour personnes en situation de handicap afin de mener des actions de sensibilisation : vaccination, dépistages organisés des cancers, aide à l'arrêt du tabac...



Danielle DUPUY,
Vice-Présidente en charge de la petite enfance, des solidarités et de la santé

"Afin de réduire les inégalités sociales de santé, il est important d'aller vers les habitants. Cette démarche facilite la prévention, le repérage des besoins, l'orientation et l'accompagnement vers les dispositifs de soins. C'est une façon de toucher les personnes qui délaissent leur santé et ne formulent pas de demande d'aide et celles qui souffrent d'isolement à domicile".

"DIFFUSER DES MESSAGES DE PRÉVENTION"

Le Contrat Local de Santé se concrétise grâce à l'engagement d'un certain nombre de partenaires. C'est le cas notamment avec l'association ACC80 (Agir Contre le Cancer 80) qui s'implique pour un meilleur accès aux soins de support et mettre en avant les dépistages.



Olivier Leleu, Président d'ACC80 et médecin pneumologue

> Quel est le but de votre association Agir Contre le Cancer 80 ?

"Notre association a une mission de santé publique, qui consiste à "aller vers", en incitant à la participation aux dépistages organisés des cancers. Nous informons sur l'ensemble des soins et des soutiens nécessaires aux personnes malades pendant et après la maladie. Le but est d'améliorer la qualité de vie de la personne et aussi de lui permettre d'accéder à une activité physique adaptée qui réduit considérablement les douleurs et améliore le bien-être".

> Quelles actions menez-vous pour promouvoir le dépistage ?

"Nous participons entre autres aux manifestations organisées par le service Santé de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme pour informer et rencontrer un maximum d'habitants. ACC80 est également un lieu ressource qui permet à ses adhérents de pouvoir participer à des activités physiques comme l'aquagym, la gym douce, à des ateliers bien-être comme la sophrologie ou à des séances socio-esthétiques".



Marche à Caours samedi 19 octobre pour promouvoir le dépistage organisé du cancer du sein avec la participation d'ACC80.

COMPRENDRE LES BESOINS, ENTENDRE LES PROPOSITIONS

Une enquête a été effectuée par le service Santé de la CABS auprès de chaque maire du territoire. Elle a pour objectif d'analyser les besoins spécifiques en matière de santé et de bien-être des habitants, d'orienter les actions locales en fonction des priorités exprimées par les élus locaux. "Même si le territoire n'est pas qualifié de désert médical, les maires constatent que leurs concitoyens ont des difficultés d'accès aux soins en raison de délais de rendez-vous trop longs et d'un manque de professionnels de santé médicaux et paramédicaux, commente Isabelle Lejeune directrice du service Santé. Face à ce constat, parmi les actions inscrites au Contrat

Local de Santé, figure celle de mieux communiquer sur les atouts du territoire pour attirer des professionnels de santé".

DES ACTIONS MISES EN PLACE

Le Contrat Local de Santé met en exergue la volonté de la CABS, comme enjeu prioritaire, l'accueil et le maintien des nouveaux soignants et la lutte contre le renoncement aux soins. Ainsi, ces enjeux ont donné lieu à deux objectifs : communiquer auprès des futurs soignants sur les atouts du territoire et les possibilités d'accompagnement dont ils peuvent disposer, puis déployer des stratégies pour conforter l'offre de soins en facilitant les coopérations entre professionnels de santé.

Cantines : il fait "bio" dans l'assiette

Le service de la restauration collective de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme met en place des mesures concrètes en faveur d'une alimentation biologique et de qualité dans les 28 cantines du territoire. De quoi contenter nos chères petites têtes blondes pour lesquelles le temps de la cantine est le meilleur moment de la journée.



DES ALIMENTS BIO ET ÉCORESPONSABLES

Au menu du jour : coleslaw, aiguillettes de dinde à la normande, choux-fleurs gratinés, petit suisse nature et donuts. Le 26 novembre dernier, les écoliers des 6 écoles d'Abbeville ont eu le droit à un menu somme toute classique. Ce qui l'est moins, c'est que ces produits sont issus de la filière biologique et, cerise sur le gâteau, sont en grande majorité "Made in France". La CABS a choisi d'approvisionner ses cantines le plus possible avec des produits issus de l'agriculture biologique et/ou issus d'une agriculture durable avec des filières courtes. *"Nos menus sont étudiés par les responsables des cantines voire par les seconds de cuisine en commission interne en collaboration avec le pôle administratif du service, indique Isabelle Pecquery, directrice du service de la restauration collective et du maintien à domicile. Ils y intègrent des produits bio et des produits de qualité et durables. Le service est attentif à la diversité alimentaire et aux recommandations nutritionnelles. Nos menus sont ensuite envoyés à une diététicienne qui les étudie, les modifie si besoin et les valide en se basant sur plusieurs critères, afin que les repas s'adaptent*

aux spécificités alimentaires et nutritionnelles des enfants. Les repas sont confectionnés par les responsables de cantine et leurs équipes. Les 22 cantines rurales sont approvisionnés par un prestataire de service qui intègre également les produits bio, de qualité et durables dans les menus".

LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Afin de lutter contre le gaspillage alimentaire, les repas sont confectionnés en tenant compte des grammages recommandés. Dans cette optique, ils sont effectués en fonction du nombre d'enfants inscrits. Cette liste est actualisée chaque jour par les équipes administratives pour faire correspondre le nombre de repas au nombre d'enfants présents. Enfin, des pesées sur les restes alimentaires sont effectuées. Elles ont lieu chaque jour sur les 6 cantines abbeilloises, et une semaine par mois pour les autres cantines. Avec là aussi un objectif concret : mesurer la quantité d'aliments non consommés. Cela offre une vision claire du gaspillage réel afin de mettre en place, par la suite, des actions correctives.

L'industrie : la fabrique à avenir

Le 15 novembre dernier, 530 élèves de 4^{ème} ont été accueillis lors de la Journée Focus Industrie au Lycée Boucher de Perthes à Abbeville. Les scolaires issus de l'ensemble du territoire ont pu être sensibilisés aux métiers de l'industrie et être accompagnés dans leur réflexion sur leur future orientation professionnelle.



Les collégiens lors d'un atelier immersif, sous les yeux de Madame la Sous-Préfète.

UNE JOURNÉE RICHE EN DÉCOUVERTES

Cet événement, co-piloté par le Territoire d'Industrie Baie de Somme Ponthieu Marquenterre (CABS et CCPM) et l'établissement scolaire, a pu faire découvrir les multiples opportunités qu'offrent les filières de l'industrie aux jeunes du territoire. Sous le regard de Mme la Sous-préfète, d'Olivier Mallet, Vice-Président de la CABS en charge de l'économie et du personnel encadrant du lycée, les élèves ont également visité les différents plateaux techniques qu'offre l'établissement scolaire.

DES ATELIERS IMMERSIFS

Plusieurs temps forts d'animations et de sensibilisations aux métiers de l'industrie étaient au programme. Ainsi, des ateliers immersifs avec des casques de réalité virtuelle pour comprendre ces métiers, avec des quiz et des jeux ludiques ont échelonné la journée. En tout, ce sont plusieurs

collèges (Ponthieu, Longpré-les-Corps-Saints, Millevoys, Flixecourt et Ailly-le-Haut-Clocher) qui se sont succédé pour participer à ces animations, avec l'appui de plusieurs partenaires et entreprises locales qui ont fait découvrir leur univers professionnel à ces jeunes passionnés.

DES ENTREPRISES LOCALES ASSOCIÉES

Le monde professionnel n'était pas en reste. Plusieurs partenaires et entreprises locales ont fait découvrir l'univers de l'industrie verrière, de la carrière et des matériaux de construction aux collégiens. Une présentation du site Proch'Orientation a également permis aux jeunes élèves d'explorer le monde de l'industrie et d'affiner, par la même occasion, leur future orientation professionnelle.

Notre École, **Faisons-la Ensemble**

Le Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme a délibéré en septembre dernier en faveur de l'accompagnement des écoles dans le dispositif *Notre École, Faisons la Ensemble*. Lancé par le Ministère de l'Éducation nationale, ce plan vise à rendre l'école plus inclusive et innovante.



LES OBJECTIFS

> **Favoriser l'innovation pédagogique** : adapter les méthodes d'enseignement pour répondre aux défis du 21^e siècle en intégrant les nouvelles technologies, les approches collaboratives et les compétences transversales.

> **Renforcer le lien école-communauté** : faire des établissements scolaires des espaces ouverts à leur environnement, en impliquant davantage les familles et les acteurs locaux dans les projets éducatifs.

> **Répondre aux besoins spécifiques** : mettre l'accent sur l'inclusion, en prenant en compte la diversité des élèves (handicap, précocité, difficultés sociales, etc.) pour garantir une école de la réussite pour tous.

> **Moderniser les infrastructures** : adapter les espaces d'apprentissage pour les rendre plus fonctionnels, accueillants et adaptés aux pédagogies modernes.

LE FONCTIONNEMENT

> **Diagnostic partagé** : chaque école participante réalise un état des lieux de ses forces et besoins. Ce diagnostic se base sur

les retours des élèves, parents et enseignants, ainsi que sur des données locales.

> **Ateliers participatifs** : les acteurs locaux sont invités à réfléchir ensemble à des solutions concrètes. Ces ateliers favorisent l'émergence d'idées innovantes et adaptées au contexte de chaque école.

> **Mise en œuvre des projets** : les propositions validées sont ensuite mises en place grâce au soutien financier de l'État, avec le soutien logistique et technique de la CABS.

> **Suivi et évaluation** : chaque projet fait l'objet d'un suivi pour en mesurer l'impact et identifier les bonnes pratiques à partager au niveau national.

PLUSIEURS ACTIONS DÉJÀ EN PLACE

> En lien avec le collège Millevoeye, ce projet œuvre pour l'excellence de tous les élèves de l'école du beffroi à Abbeville en créant et en mettant à leur disposition du matériel flexible et sensoriel. L'objectif est l'accessibilité universelle des apprentissages : soutenir l'inclusion des élèves souffrant de troubles du spectre autistique tout en répondant aux besoins particuliers des autres élèves de l'école.

> Investir l'espace disponible pour créer un lieu pédagogique d'excellence, mutualisé et innovant. Tel est l'objectif de l'école de Cambron. Ce projet en lien avec le collège doit permettre d'améliorer la maîtrise des fondamentaux tout en valorisant le bien-être et la confiance en soi pour le passage au collège.

> L'école Picardie se lance dans la création d'une ludothèque / médiathèque orientée vers les axes de progression identifiés lors des bilans des élèves. Cet espace de jeu et de lecture accordera une large place à l'amélioration de la maîtrise lexicale, ainsi qu'à la maîtrise de la logique par des activités ludiques. Ce projet illustre la volonté constante de l'équipe enseignante de renouveler les pratiques pédagogiques en associant également les animateurs périscolaires et les familles.

J.O. : à fond la forme !

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ont conduit la CABS à poursuivre sa dynamique sportive en développant la pratique du sport pour l'ensemble des jeunes du territoire.



FAIRE DÉCOUVRIR DES PRATIQUES SPORTIVES

"Plus vite, plus haut, plus fort, ensemble", la célèbre devise olympique s'étend également du côté de la CABS avec le développement des pratiques physiques et sportives au sein des écoles du territoire. La politique de vie sportive éducative a comme objectif de faire découvrir aux enfants des pratiques sportives grâce à un panel de disciplines allant des sports collectifs et individuels, en passant par les sports d'opposition, de pleine nature, aquatique...

UNE PASSERELLE VERS LES ASSOCIATIONS LOCALES

Cette ambition se déclinera lors de deux temps de la vie de l'enfant. Sur le temps scolaire tout d'abord, par la mise en place de l'éducation physique et sportive à partir du CP, en lien avec les attentes académiques. Elle répond aux enjeux de formation du socle commun en permettant à tous les élèves de développer des compétences suivant un parcours de formation. Mais également sur le temps extrascolaire, avec l'animation des accueils de loisirs 100 % sport, qui sera mise en place dès la rentrée 2025,

afin de divertir l'enfant par le sport. Ces centres n'entreront pas en concurrence avec les clubs sportifs. Ils leur seront complémentaires en devenant une passerelle pour les enfants souhaitant poursuivre l'initiation entreprise avec une activité au sein d'une des nombreuses associations sportives locales.



Un Fonds ruralité pour financer un projet de votre commune

Dans le cadre de la mise en place du projet de territoire de la Communauté d'agglomération, les élus communautaires ont mis en place un Fonds ruralité. Ce fonds a pour objectif d'accompagner financièrement les communes rurales du territoire dans la réalisation de leurs projets. Explication.



En juin 2023, la Communauté d'agglomération adoptait son projet de territoire. Ce projet a pour objectif de définir les orientations de l'agglomération en matière de développement économique, d'aménagement et d'urbanisme, de transport et de logement, d'environnement et de gestion des ressources, ainsi que les actions nécessaires à leur réalisation. Il présente ainsi une vision pour l'avenir du territoire, à partir d'un diagnostic, identifie les enjeux et élabore la stratégie et les actions à mettre en œuvre pour son développement. C'est dans le cadre de ce plan d'actions qu'a été créé, en 2024, le Fonds ruralité.

UN SERVICE DÉDIÉ À LA RURALITÉ

39 communes rurales du territoire peuvent solliciter une subvention du Fonds ruralité, sous réserve de présenter un projet d'intérêt général et de cohérence territoriale, en respectant les critères de développement durable ou de sauvegarde du patrimoine. La CABS guide les élus locaux dans le montage de leurs dossiers avec la mise en place d'un service dédié à la ruralité. Avec cette initiative, la Communauté d'agglomération souhaite démontrer que l'innovation, la durabilité et le bien-être des habitants ne se trouvent pas uniquement dans les villes, mais bien au cœur des campagnes, où chaque projet compte pour le futur et le développement du territoire.



Christian LESENNE, Conseiller délégué en charge de la ruralité, maire de Yonval

"Le Fonds ruralité s'intègre au projet de territoire mis en place au sein de la CABS. La ruralité fait partie prenante de notre territoire, en sachant que sur les 43 communes de notre communauté, 39 sont dites "communes rurales". L'idée a germé de pouvoir mieux accompagner les communes rurales dans leurs projets d'investissement. Vu la diminution des recettes des communes, des projets étaient freinés faute de budget, de moyens financiers. L'objectif était donc de les accompagner et de compléter les financements obtenus par ailleurs. C'est le petit coup de pouce donné à ces projets. Projets qui vont dans le sens de l'intérêt général, qui doivent avoir une cohérence territoriale avec un intérêt communautaire et vertueux en termes de développement durable ou de sauvegarde du patrimoine. C'est avant tout un fonds destiné à soutenir des projets de petite et moyenne envergure".

EN CHIFFRES

- 200 000 euros de budget alloué au Fonds ruralité,
- 20 000 euros de financement maximum par projet,
- 16 projets déposés en 2024,
- 15 projets financés en 2024,
- 130 000 euros de fonds prévisionnels dédiés,
- 3 élus référents en charge de la ruralité.

Thierry Bonneaux réorchestre le Conservatoire

Passionné et passionnant. Deux adjectifs réellement qualificatifs de la personnalité de Thierry Bonneaux, le nouveau directeur du Conservatoire de la Baie de Somme depuis le 21 octobre 2024. Carrure de rugbyman à l'oreille, non pas en feuille de chou, mais musicale et sensible aux sonorités de jazz, ce musicien accompli vient, comme tout chef d'orchestre qui soit, impulser sa vision pour valoriser le Conservatoire.



Vous venez d'être nommé directeur du Conservatoire de la Baie de Somme. Quelles sont vos premières impressions ?

La première impression, on ne peut pas le nier, c'est le bâtiment déjà. C'est un bel outil pour y faire de belles choses. Ensuite, avec la rencontre des professeurs, c'est une impression forte de musiciens accomplis, autant d'un point de vue pédagogique qu'artistique. Enfin, au niveau du territoire, à travers ce beau nom "Baie de Somme", on va pouvoir faire de belles choses.

Vous avez une riche carrière de musicien et de percussionniste plus particulièrement. Pouvez-vous nous raconter votre parcours ?

C'est un passionné de la musique qui m'a transmis l'amour de la percussion. Et à travers ça, j'ai commencé dans les petites harmonies dans la Haute-Marne. Ensuite, je suis allé à Troyes,

en Conservatoire, puis à Paris, où j'ai découvert le jazz. Et puis le cirque où j'ai pu être directeur musical pendant 8 ans du cirque Zanzibar et 3 ans directeur musical chez Fratellini à Paris. Puis, j'ai dirigé plusieurs conservatoires dans l'Est de la France.

En quoi consiste le rôle de directeur de Conservatoire ?

C'est de faire en sorte que les professeurs, l'administration, puissent faire leur métier. Il sert à catalyser toutes ces bonnes idées qui foisonnent dans leurs têtes, tant sur le point de vue pédagogique qu'artistique. C'est aussi de rendre critiques les usagers en tant que spectateur. Plus ils vont évoluer dans un monde culturel, plus ils auront un regard très affûté sur les spectacles. Notre métier, ce n'est pas que de la musique, c'est un global.

Avec vous à la baguette, comment comptez-vous faire rayonner notre territoire ?

Rayonner, ça oui, certainement car la Baie de Somme, c'est un grand territoire qui est très identifié, très identifiable. Il faudra qu'on nous connaisse et qu'on apprenne à faire connaître l'intérieur du Conservatoire. Et surtout, et ça j'y tiens, c'est de découvrir des talents, mais pas qu'individuels. C'est faire un large pont entre le Conservatoire et les pratiques amateurs. C'est un regard que je porte parce que je veux donner cette impulsion pour que les gens se fédèrent entre eux.

LES PROFESSEURS EN TOURNÉE

Comme les stars du monde de la musique, les professeurs du Conservatoire vont partir en tournée ! Les artistes Alexandre, violoncelliste, Maryse, hautboïste, Hermine, flûtiste et Brigitte, saxophoniste se rendront dans les écoles pour jouer de leurs instruments sur les routes de la Baie de Somme. Les professeurs iront dans les écoles de Condé Folie, le 13 janvier et de Franleu, le 28 avril.

La CABS alerte sur les baisses des dotations

Lors du Conseil d'agglomération du 10 décembre dernier, les élus communautaires ont voté un vœu à l'unanimité alertant sur la baisse des dotations publiques annoncée par l'État ces dernières semaines. Dans un contexte économique national où il est demandé aux collectivités de contribuer au redressement des finances publiques, Pascal Demarthe s'inquiète des répercussions à court terme que peuvent avoir ces annonces sur les finances de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme.



UNE STRATÉGIE MISE À MAL

Même si le Gouvernement de Michel Barnier a été censuré par l'Assemblée nationale le 4 décembre dernier, la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme reste fortement exposée par la baisse des dotations alors envisagée. En effet, depuis 2021, l'État accompagne la collectivité dans le redressement des finances de la CABS. Plusieurs mesures d'économie ont ainsi été prises et des services publics ont été réorganisés. Néanmoins, la situation reste tout de même fragile. *"Les efforts accomplis depuis 2021 pour redresser notre situation financière se verraient réduits à néant, s'est ému Pascal Demarthe. Les mesures prévues dans ce Projet de loi de finances mettraient à mal cette stratégie et auraient inévitablement pour conséquence la hausse du recours à l'emprunt, à rebours de l'ambition que nous portons et des objectifs qui nous sont fixés par l'État lui-même. Elles entraîneraient également*

une fragilisation des services publics et des réponses que nous pouvons apporter aux besoins de nos concitoyens".

ALERTER LES PARLEMENTAIRES

Face à cette menace, Pascal Demarthe a ainsi présenté un vœu aux délégués communautaires. Celui-ci, adopté à l'unanimité, a été transmis aux députés et sénateurs afin d'alerter les élus nationaux de la situation complexe de la collectivité. À l'heure où le nouveau Gouvernement vient d'être nommé, le Président de la CABS souhaite que l'État revoie sa position à ce sujet. *"En conséquence, les élus de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme, appellent le prochain Gouvernement et les parlementaires à revoir les mesures proposées dans l'actuel Projet de loi de Finances pour 2025 et à tenir compte des spécificités et difficultés locales".*

Souriez, **vo**tre commune est filmée !

La Communauté d'agglomération met à l'honneur les communes de son territoire dans une série de vidéos diffusées sur les réseaux sociaux. Objectif : mieux connaître les villages de l'intercommunalité.



DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Qui mieux que le maire de votre commune en guise de VRP de luxe pour promouvoir ses atouts, ses charmes et son histoire ? En 2024, l'initiative a été lancée par le service communication afin de mettre en avant les communes qui composent l'intercommunalité. Des vidéos, courtes et dynamiques, sont diffusées sur les différents réseaux sociaux de la Communauté

d'agglomération de la Baie de Somme. Quatre communes ont déjà fait l'objet de ce nouveau format de communication : Eaucourt-sur-Somme, Éronnelle, Grand-Laviers et Yonval.

METTRE EN AVANT LES ATOUTS DES COMMUNES

Le but de ces vidéos étant de faire connaître, par le prisme des maires, leur commune, en se focalisant sur leur histoire, leur patrimoine, leurs différents équipements communaux et intercommunaux à disposition des habitants, de montrer le dynamisme des associations locales. Bref, tout ce qui fait la particularité de ces villes et villages de notre Communauté d'agglomération. C'est également l'occasion de découvrir les coups de cœur des premiers magistrats des communes et de ce qui, à leurs yeux, fait tout le sel de leur collectivité.

Tout au long de l'année, de nouvelles communes seront ainsi valorisées pour faire apprécier à tous les habitants la beauté de notre territoire.

Toutes les vidéos sont disponibles
en scannant ce QR code



Cours d'eau : quelles obligations pour les riverains ?

Plusieurs cours d'eau parsèment le territoire intercommunal. La question de l'entretien de ces cours d'eau se pose légitimement. D'après le Code de l'Environnement et le Code Rural, l'obligation d'entretien des cours d'eau (lit et berges) incombe aux propriétaires riverains.

Concrètement, il convient aux propriétaires des parcelles où passent les cours d'eau d'entretenir, de façon régulière, les berges (talus plongeant dans l'eau) ainsi que de débarrasser le lit (espace occupé par le cours d'eau) de tous les objets pouvant obstruer le débit de l'eau.



Écoutez des
PODCASTS

Regardez des
INTERVIEWS

Ne manquez aucun de nos
ÉVÉNEMENTS



Suivez-nous sur les
RÉSEAUX SOCIAUX

Informez-vous sur
**L'ACTUALITÉ
DES 43 COMMUNES**

Rendez-vous sur



baiedesommeaglo.fr



Téléchargez l'application

Baie de Somme Agglo

Disponible gratuitement sur

